

Vous êtes ici : [Accueil](#) [IMT](#) [À](#) [couvrir](#) [l'IMT](#) [Nos](#) [Ã©coles](#)

Nos Ã©coles

[IMT](#) [ISCO](#) [IST](#) [IFMT](#)

L'IMT

L'IMT est un Centre de Formation d'Apprentis (CFA) public qui existe dans le paysage grenoblois depuis plus de 20 ans. L'établissement est né de la reprise d'un centre de formation par la CCI de Grenoble, établissement public à vocation économique, corps intermédiaire de l'Etat.



L'IMT et ses écoles [IST](#), [IFMT](#) et [ISCO](#) constituent un ensemble interprofessionnel très vaste de formations en alternance. L'un des plus grands campus de l'alternance en France. Il accueille près de 2600 jeunes qui préparent en alternance plus de 80 diplômes de l'Education Nationale et de branches du CAP au BAC +3, dans près de 50 métiers différents.

Son cœur de métier est l'apprentissage et plus généralement la formation en alternance et ses pédagogies spécifiques.

L'IMT a la particularité d'associer les organisations professionnelles à toutes ses décisions de développement et de gestion dans une volonté **de former avec et pour l'entreprise**. Ainsi le Conseil de perfectionnement de l'IMT comprend des représentants des branches de tous les métiers pour lesquels le CFA forme et des représentants des syndicats de salariés et d'employeurs. Le maillage avec le monde économique est une réalité quotidienne.

Sa stratégie triennale est adoptée en Assemblée Générale de la CCI et présentée au Conseil Régional Rhône-Alpes, principal financeur.

Le triptyque qui constitue le socle de l'activité de l'IMT se décline de la manière suivante :

- Le jeune qui souhaite poursuivre une formation professionnelle initiale,
- L'entreprise et ses besoins de recrutement de personnels qualifiés,
- Le territoire, puisque l'IMT est un établissement qui répond prioritairement aux besoins du territoire du Sud Isère.

Les solutions apportées se situent donc à la conjonction de ces 3 besoins.

L'IMT a comme tutelle pédagogique le Rectorat de l'Académie de Grenoble.

L'IST

L'Institut Supérieur du Tertiaire a été créé au début des années 2000 pour regrouper toutes les formations supérieures tertiaires disponibles en alternance (BTS et Bachelor) au sein de la [CCI de Grenoble](#). L'un des enjeux était d'apporter une meilleure visibilité à l'offre, tant auprès des candidats qu'auprès des entreprises partenaires.

Un Institut à taille humaine au sein d'un campus multi-métiers

:
L'IST reste une école avec des effectifs restreints (environ 400 alternants) où l'accompagnement personnel est privilégié et le relationnel favorisé.

L'Institut est aussi au cœur d'un campus de plus de 2500 alternants de tous niveaux et tous secteurs. Cette mixité organisée est un parti pris. Elle reflète la « vraie » vie et nous sommes convaincus que les échanges qu'elle engendre, le quotidien partagé avec des jeunes de tous âges et tous horizons sont bénéfiques à la fois professionnellement et personnellement. Le candidat IST rencontrera au cours de son parcours des futurs charpentiers, cuisiniers, pâtisseries, mécaniciens auto ou moto, fleuristes, aides soignants ou préparateurs en pharmacie. Ils se croiseront sur le campus, au restaurant ou lors de projets collectifs porteurs de sens et de valeurs. La vie est faite d'interactions avec des catégories socioprofessionnelles diverses et nous sommes convaincus que le cloisonnement et la « monoculture » va à l'encontre de l'épanouissement personnel et de l'ouverture sur la société dans son ensemble.



Une attention particulière est apportée aux individus de chaque section, proche des formateurs et des encadrants, dans un vaste espace de vie et de travail qui ressemble au quotidien que chacun devra appréhender dans sa vie de tous les jours.

L'ISCO

Le 9 juin 1922 voit la création de l'Ecole d'Art Industriel, présidée par Paul Mistral, Maire de Grenoble.



L'Ecole compte 6 sections. La 1ère section s'adresse aux jeunes voulant être métreurs, commis d'architectes ou chefs de chantier. Les cours couvrent les mathématiques, la géométrie, la technologie, la résistance des matériaux, les métrés et devis, la législation, la stéréotomie, le béton armé, le dessin de construction, l'architecture, l'ornement et le modelage. L'ancêtre de l'ISCO est né.

En 1940 le rapport Vigoureux, Directeur de l'Ecole Vaucanson stipule que « *les cours doivent comprendre des cours de dessin de bâtiment et de métré et doivent être répartis sur 3 années.* ».

En 1944, Jean Bonnat, alors Directeur propose de changer le nom de l'Ecole. Il propose « l'Ecole d'Architecture et d'Arts Décoratifs, nom qui sera retenu pendant seulement un an avant de devenir l'Ecole des Arts Décoratifs et du Bâtiment. En même temps la section d'architecture, de métré et de direction de chantier devient la « section du bâtiment ». L'école propose des formations de conducteurs de travaux, de commis d'architectes, d'adjoints d'ingénieurs et de métreurs et présente le projet d'un diplôme supérieur (équivalent BTS). Le projet est rejeté, mais l'école continue à délivrer des diplômes reconnus par la profession tout en refusant de préparer au Brevet de Technicien (équivalent BTS) mis en place au niveau national par l'Enseignement des Beaux Arts.

En juin 1975, la municipalité d'Hubert Dubedout envisage la suppression de la section bâtiment de l'école. Pour lui, un enseignement professionnel ne doit pas être à la charge de la municipalité, mais de l'Education Nationale.

La profession se mobilise et après de longues négociations qui associent notamment le Préfet et Jean Reydel, Président du syndicat du BTP, l'école continue sous la houlette de la Chambre de Commerce et d'Industrie de Grenoble. Sous le sigle IFPB, l'Institut de Formation de la Profession du Bâtiment devient une école consulaire et s'installe dans des nouveaux locaux à Eybens. En 1984 elle prend le nom d'IFPBTP pour couvrir le champ des travaux publics, puis prend l'appellation ISCO dès 1990 sous la Direction de Jean-François Boyer, puis de Richard Mondin.

Au début des années 2000, l'ISCO, qui développe alors son offre vers l'apprentissage, structure un partenariat avec l'AFRA BTP, le CFA régional de la profession.

Dirigé à partir de 2005 par Thomas Viron, l'ISCO crée en 2010 un partenariat stratégique avec Schneider Electric et AFRA BTP pour proposer en plus du Titre de niveau III qui continue à faire sa réputation, un BTS Domotique Energies Nouvelles dont les sections s'installent dans des locaux dédiés, financés à la fois par l'Etat, la Région et la CCI.

En 2013, le titre change de nom et devient « Responsable Technique en Bâtiment et travaux Publics ».

L'IFMT

L'IFMT est né en 1986 suite au constat d'un déficit de personnes formées et/ou qualifiées en capacité de prendre des responsabilités managériales et commerciales dans les structures de tourisme, notamment montagnardes.

Près de 25 ans plus tard, nous continuons à faire le même constat. Accompagner des porteurs de projets, former des personnels d'encadrement et de management commercial dans un grand nombre de structures liées au tourisme restent les objectifs de l'IFMT.

Pendant de longues années, l'IFMT a formé à la fois des personnels d'encadrement commercial pour le tourisme, mais aussi des créateurs et porteurs de projets. Deux profils constituaient la majorité des candidats :

- Des personnes originaires des zones touristiques, avec une bonne expérience terrain et une bonne compréhension de l'environnement et un réseau. Ces personnes, souvent peu diplômées, venaient acquérir des savoirs et des compétences formelles dans les disciplines du management, de la gestion de projet, du marketing, de la promotion touristique, et valider un diplôme (titre).
- Des personnes plutôt citadines, souvent détentrices de diplômes universitaires et avec de l'expérience professionnelle dans des métiers peu en lien avec le tourisme. Ces personnes venaient acquérir des compétences terrain, une compréhension du milieu et de ses particularités, un réseau et des savoir-faire spécifiques au secteur du tourisme.



L'IFMT fait aujourd'hui le choix de l'alternance, pour permettre aux candidats de s'aguerrir tout en se formant, de construire ou renforcer leur réseau tout en préparant une qualification. Ce choix est aussi cohérent pour le recruteur et le futur employeur. L'implication des professionnels dans le tutorat en alternance apporte de la richesse à la formation et permet aux entreprises concernées de recruter et former en même temps, favorisant ainsi l'intégration professionnelle. L'IFMT c'est aussi un réseau tissé au fil des années avec les principaux acteurs du tourisme alpin.

L'IFMT appartient au réseau national Negoventis, créé à l'initiative des Chambres de Commerce et d'industrie françaises, regroupant 80 CCI qui dispensent des formations de longue durée, reconnues au Registre National des Compétences Professionnelles (RNCP).

L'IFMT est géré par une équipe spécialisée, proche des alternants et des tuteurs. Les formateurs sont tous issus du monde professionnel. L'IFMT est en relation permanente avec ECOBIZ Tourisme, service de la CCI de Grenoble. L'IFMT est aussi membre du Club des CCI de Montagne. Par ailleurs, bon nombre de décideurs et de cadres en place dans les structures de tourisme de montagne sont issus de l'IFMT, ce qui constitue un réseau à la fois riche et diversifié dans les activités.

Le poids économique et social du tourisme en Région Rhône-Alpes se renforce d'année en année : avec 106 000 salariés et plus de 148 millions de nuitées réalisées en 2012, le secteur du tourisme représente 7% du PIB de la Région et s'inscrit dans une dynamique forte. A l'intérieur du secteur tourisme, le tourisme de montagne est prépondérant et domine avec près de 65% des séjours montagne réalisés en Rhône-Alpes.

Grille tarifaire hors apprentissage

Nous rappelons que le coût des formations sous contrat d'apprentissage est intégralement pris en charge (gratuité pour l'apprenti).

Le coût des formations sous contrat de professionnalisation est pris en charge par l'entreprise par l'intermédiaire de son OPCA.

Pour tout statut, hors apprentissage, veuillez [télécharger le tableau des coûts horaires des formations](#)

Possibilité de prise en charge partielle ou complète en fonction du statut, veuillez nous envoyer un mail à contact.sca-entreprise@grenoble.cci.fr



•



•



•



•



•



•